

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juin 2024

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 11 | 4 | 4 |

L'an deux mil vingt-quatre, le onze juin, à onze heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

Présents : APRILE Bernard, COUSIN Herminia, GAY Christian, BRIDET Hélène

| Vote |
|---------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 4 |
| Contre : |
| Abstention : |

Excusés : BRIDET Lucile, COURTOIS Hervé, DUPONT Marylène, GUINET Nicolas

A été nommé secrétaire : COUSIN Herminia

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous-préfecture de Fontainebleau
Le : 11/06/2024
Et Publication ou notification
du : 11/06/2024

D2024.06.16 -- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2023

Absence de quorum à la réunion du samedi 8 juin 2024 à 9h30

Suite à l'arrêté n°DRCL-BFL-CB-2024-062 du Préfet réglant de rendant exécutoire le budget primitif 2024

CA 2023

Fonctionnement

Dépenses : 188 783.37 €
Recettes : 207 047.10 €
Excédent de clôture : 18 263.73 €

Investissement

Dépenses : 113 370.01 €
Recettes : 221 143.24 €
Excédent de clôture : 107 773.23 €

Le Compte administratif 2023 est voté

Le Conseil Municipal PREND ACTE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :
En Mairie, le 11 juin 2024
Le Maire, Hélène BRIDET

